

Compte rendu du Conseil Consultatif élargi du PUR Guadeloupe
Jeudi 1^{er} décembre 2011

Etaient présents :

- M. Eustase JANKY, Vice Président du Pôle Universitaire Régional de Guadeloupe
- M BOREL André, représentant MEDEF
- M CESAIRE Thierry, référent commission « Culture »
- M CHASSERIEAU Hervé, SCD conservateur section Guadeloupe
- MME GALBAS NASSO Patricia : UFRSEN
- M GERMAIN Raymond, Directeur du SUAPS Guadeloupe
- MME GUSTAVE DIT DUFLO : conseillère régionale, MCF UFRSEN
- M JUDOR Jimmy, élu étudiant au CA
- M MERIL Alex, Doyen UFRSEN, élu au CA (collège professeur)
- MME PALMISTE Clara : déléguée commission vie étudiante PUR, ATER
- MME RUSTOM Lina : Directrice du CROUS AG
- MME SHEIKBOUDHOU : CROUS
- Mme TROUPE Marie Hélène, Directrice CNAM
- M Christophe AUDEBERT, rapporteur PUR 971

Ordre du jour :

- L'université pluri territoriale ;
- L'aménagement du littoral ;
- Les locaux dédiés aux activités culturelles ;
- Questions diverses.

1- L'Université Pluri Territoriale (U.P.T.)

Le vice Président du P.U.R. remercie les membres présents de leur effort à se libérer de leurs obligations respectives. Il rappelle le cadre de l'U.P.T. (succédant au concept d'université fédérale) tel que prédéfini par le chef d'établissement : la création de deux structures distinctes (Centre de Gestion Territoriale et Conférence des acteurs territoriaux), l'objectif de rapprochement universitaire vers les acteurs du monde socio économique du territoire guadeloupéen et des projets adaptés en matière de formation, de recherche et de culture propres à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. M JANKY veut que l'on réfléchisse en ces lieux d'abord sur les enjeux du projet, ensuite sur son contenu et enfin sur le nom et la gouvernance au sein de l'instance en question.

- M MERIL précise qu'en matière de formation, une maquette pédagogique en cours ne pourra être modifiée qu'à la marge.

M BOREL appuie la démarche à la faveur de l'institut de management entrepreneurial créé récemment dans le territoire et en partenariat avec HEC et visant à contextualiser dans l'entreprise les connaissances et les pratiques des étudiants, futurs professionnels sur le territoire. Par ailleurs, il insiste sur une prise de conscience et les enseignements tirés de l'absence d'attractivité de l'enseignement secondaire et de l'importance centrale de la culture générale et de l'art du raisonnement.

MME GUSTAVE souligne la position et les multiples actions du Conseil Régional en faveur des formations « issues de la base » (les acteurs locaux) et prône, avec M CESAIRE la définition d'un schéma directeur des formations qui intégrerait les spécificités de chaque territoire et ferait obstacle aux dédoublements de formations ou aux formations insuffisamment fréquentées par les étudiants. Des formations répondant aux problématiques du vieillissement de la population (services à personne) sont à mettre en place. En tout état de cause, 20 M € ont été accordés par la Région pour l'enseignement supérieur et 6000 étudiants ont été bénéficiaires.

M JANKY rend hommage à l'effort consacré par la Région ; s'agissant du schéma, il confirme que le CEVU y conserverait tout son rôle de validation.

M BOREL met l'accent sur la nécessité qu'il y ait des transferts de compétences sur le territoire mais craint que de tels schémas ne génèrent des rigidités.

MME GUSTAVE a toute confiance en la matière si les objectifs fixés sont évolutifs et les moyens appropriés.

M JANKY constate néanmoins que de nombreuses formations échappent de plus en plus à l'Université (exemple : institut des métiers de la santé) et que le label « université » est utilisé par d'autres acteurs ; par exemple, l'université des métiers en matière d'apprentissage créée par la

région. Le Vice président souhaite davantage avoir à ses côtés la région pour profiler les formations qui seraient du giron universitaire. Il compte sur mme GUSTAVE pour que des liens toujours plus étroits soient tissés dans ce domaine avec le Pôle.

MME GUSTAVE acquiesce.

- Sur le contenu, M JANKY souhaite entendre des propositions concernant tout particulièrement la création des *commissions* prévues.
 - commission « formation et insertion professionnelle » ;
 - commission « recherche et innovation » ;
 - commission « moyens et affaires juridiques » ;
 - commission « vie étudiante / questions sociales et de santé » ;
 - commission « coopération régionale ».

MME GUSTAVE questionne la méthode qui doit au contraire s'appuyer sur l'identification des besoins des acteurs puis sur les réponses à apporter. Des chefs pilote de commissions devront être désignés en tout état de cause.

M JANKY souhaite qu'il y ait un non universitaire et un universitaire.

Cela agrée M MERIL qui pense cependant que les domaines de la commission « formation » sont trop larges.

M CESAIRE mentionne que la création de ces commissions laisse peu de place aux interactions et à la transversalité des projets notamment à caractère culturel.

M JANKY soumet aux membres du Conseil une proposition intégrant la réflexion sur le système éducatif du secondaire.

Cette proposition rencontre l'approbation de M MERIL et de MME PALMISTE.

M CESAIRE signale que l'enseignement secondaire fait déjà partie du champ d'investigation de la DOSIP mais que le départ trop massif des jeunes guadeloupéens doit être une problématique à prendre en compte.

M GERMAIN confirme que de nombreux projets à caractère sportif sont menés en lien direct avec les acteurs du secondaire.

MME GUSTAVE encourage au contraire l'idée de favoriser les échanges entre le supérieur et le secondaire pour éviter par exemple que certains acteurs du secondaire, par ignorance, découragent les lycéens de s'inscrire à l'UAG.

M BOREL considère que l'enseignement secondaire peut être un thème d'investigation mais ne saurait constituer une commission à part entière. Pour autant, la mise en place régulière d'animations (plus que de simples stands) faciliterait les contact avec les lycéens.

MME GUSTAVE évoque les dispositifs montés par la région notamment pour les séjours des étudiants au Québec. Cependant, le retour demeure toujours une préoccupation.

La commission « coopération régionale » est d'autant plus importante selon M BOREL : le monde étant un village planétaire, en aidant les jeunes à partir on facilite leur insertion professionnelle.

MME TROUPE met en garde contre les tentations de se disperser et pense que l'on doit se recentrer sur les missions premières de l'université et que l'on ne peut répondre à toutes les attentes du monde de l'entreprise.

M CESAIRE émet le vœu que les débouchés de ces travaux seront concrets.

- M JANKY consulte les membres du conseil à propos du nom donné à l'instance qui nourrira la réflexion et les actions en la matière. Le nom CUTADES (Conférence Universitaire Territoriale des Acteurs du Développement Economique et Social) est proposé.

M BOREL juge que le nom n'est pas vendeur.

M JUDOR préfère conserver le substantif « Conseil ».

M JANKY précise que le nom définitif sera définitivement fixé lors de la réunion de la conférence le vendredi 16 décembre. La question de la *gouvernance* de la conférence étant déterminante, le Vice président du Pôle assumerait la présidence de la conférence qui se reposerait sur un statut de type loi 1901 ; aussi il aura à nommer secrétaire et trésorier.

M JUDOR souhaite que les membres du CEVU et du CS du pôle soient intégrés à la conférence.

M JANKY conclut sur le sujet en indiquant que les réflexions en la matière ne sont qu'une première étape qui en appelle d'autres dans les prochaines semaines.

2- L'aménagement du littoral :

Le professeur JANKY indique que les efforts redoublent pour mener à bien le projet de places de parkings notamment entre la médecine et l'UFRSTAPS , ainsi que le long du littoral du côté de l'UFRSJE ; de la même façon, des trottoirs seront aménagés prochainement au Bas du Morne. Un nouveau plan de circulation est à l'étude et sera mis en place dès la fin des travaux pour le nouveau bâtiment de recherche de l'UFRSEN. Enfin, le projet de la porte de sortie de secours derrière la bibliothèque prévoit des aménagements pour les usagers pédestres.

3- Les locaux dédiés aux activités culturelles

MME SHEIKBOUDHOU propose qu'une des salles du réfectoire du CROUS dédiée auparavant à la restauration des étudiants soit réaménagée pour accueillir les activités culturelles en lieu et place de ce qui était prévu à côté de la formation continue ; les locaux se prêteront davantage à l'activité des ateliers.

La proposition rencontre l'intérêt de M CESAIRE qui se fait fort d'aller sur place.

M GERMAIN évoque la situation au Camp Jacob à St Claude et demande que des travaux de plomberie et de sécurisation soient menés. Par ailleurs, des fonds supplémentaires devront être alloués au SUAPS.

M JANKY lui demande de se rapprocher de M HARAL, directeur du SGPI (Service Général du Patrimoine Immobilier) ; informé par M CESAIRE, M JANKY s'étonne de la main mise sur la MDE par l'UFRSJE alors que les locaux avec clés ont été mis très à la rentrée à disposition des étudiants par lui même.

4- Questions diverses :

Le Vice président du PUR souhaite faire une information sur la réforme de la formation continue (mise à l'ordre du jour lors du prochain Conseil) : au cours du dernier CA, il a été décidé de procéder à une territorialisation de la formation continue dans son objet, ses instances et le circuit de délivrance du diplôme (DAEU). La gestion et le développement de la formation continue au sein de l'UAG sont assurés par trois organes de fonctionnement :

- un conseil territorial de la FC,
- un service administratif et financier territorial de la FC,
- un département au sein des composantes habilitées.

Par ailleurs, il est prévu de délocaliser l'IUFC au Morne Ferret dans les années à venir (premier appel d'offres en cours).

M MERIL se dit quelque peu hostile et surpris par l'ampleur et la soudaineté de la réforme.

M CESAIRE met en garde contre ce type de réforme de la formation continue qui un « ciment » entre le mode de l'entreprise et l'université.

M MERIL évoque les dernières démarches entreprises en faveur de la création de l'école d'ingénieurs (visites sur sites, rencontres des acteurs pédagogiques, industriels et de direction, CTI).

M BOREL se dit intéressé par le projet et propose un parrainage.

M JUDOR souhaite savoir l'état d'avancement du projet d'espace étudiant en haut du morne (derrière le bâtiment de TP des sciences).

M JANKY confirme le projet étant observé qu'il est une solution d'attente de la construction du bâtiment de la vie étudiante dans les 5, 6, 7 années prochaines.

MME RUSTOM avoue sa préférence pour un autre endroit plus approprié (manque de place et mal situé).

MME PALMISTE assure que cet endroit est très connu des étudiants et qu'il peut constituer un bon compromis d'attente.

M JANKY ajoute qu'il n'y a guère d'autres endroits sur le campus susceptibles d'accueillir un tel projet.

M JUDOR évoque enfin le projet de création d'une agence de la vie étudiante (CAV + FSDIE) en partenariat avec le CROUS qui prévoit une mise en place progressive et qui sera constitué d'un bureau, d'un Conseil de la Vie Etudiante chargé de la mise en application de la politique de vie étudiante sur le pôle ; le pilotage de la Maison de l'étudiant concernerait également Saint Claude.

M JANKY requiert que tout cela soit mis au clair et peaufiné puis présenté au prochain CA ; il remercie les membres de leurs contributions et clôt la réunion.